

La rémunération des dépôts bancaires baisse à nouveau légèrement

Le taux moyen de rémunération des dépôts bancaires continue de baisser légèrement en août (0,69 %, après 0,70 % en juillet et 0,71 % en juin). Cette légère diminution se concentre sur les sociétés non financières dont le taux moyen baisse de 0,01 % (0,34 après % 0,35 % en juillet) tandis que celui des ménages est stable à 0,94 %. Les baisses de rémunération les plus importantes concernent les comptes à terme quelle que soit leur durée.

Taux moyens de rémunération des encours de dépôts bancaires, en % et CVS (a)

	août-16	juin-17	juil-17 (e)	août-17 (f)
Taux moyen de rémunération des encours de dépôts bancaires	0,81	0,71	0,70	0,69
Ménages	1,02	0,96	0,94	0,94
dont : - dépôts à vue	0,04	0,03	0,03	0,03
- comptes à terme ≤ 2 ans (g) (h)	1,36	1,15	1,02	0,96
- comptes à terme > 2 ans (g)	2,34	1,88	1,85	1,83
- livrets à taux réglementés (b)	0,80	0,81	0,79	0,79
dont : livret A	0,75	0,75	0,75	0,75
- livrets ordinaires	0,41	0,30	0,30	0,30
- plan d'épargne-logement	2,75	2,72	2,72	2,71
SNF	0,53	0,37	0,35	0,34
dont : - dépôts à vue	0,15	0,12	0,12	0,11
- comptes à terme ≤ 2 ans (g)	0,60	0,38	0,36	0,32
- comptes à terme > 2 ans (g)	1,98	1,68	1,67	1,64

Pour mémoire :

Taux de soumission minimal aux appels d'offres Eurosysteme	0,00	0,00	0,00	0,00
Euribor 3 mois (c)	-0,30	-0,33	-0,33	-0,33
Rendement du TEC 5 ans (c), (d)	-0,40	-0,19	-0,03	-0,12

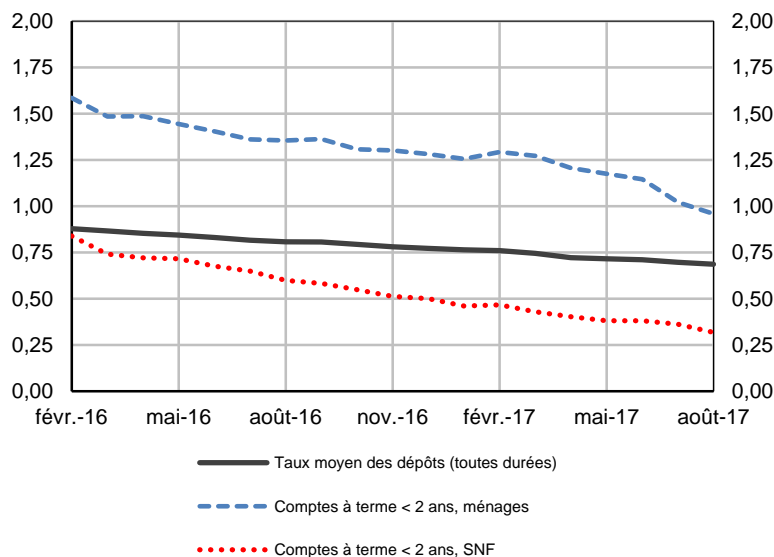
- Les taux d'intérêt présentés ici sont des taux apparents calculés en rapportant les flux d'intérêts courus des mois sous revue à la moyenne mensuelle des encours correspondants. Pour les différents types de dépôts, y compris ceux dont la rémunération est progressive, ils correspondent à la moyenne des conditions pratiquées lors du mois sous revue par les établissements de crédit français sur les dépôts des sociétés et des ménages (y compris institutions sans but lucratif au service des ménages) résidents.
- Les livrets à taux réglementés comprennent les livrets A, livrets bleu, livrets de développement durable, comptes épargne-logement, livrets jeunes et livrets d'épargne populaire.
- Moyenne mensuelle.
- Taux de l'Échéance Constante 5 ans. Source : Comité de Normalisation Obligataire.
- Données révisées.
- Données provisoires.
- Y compris les bons de caisse, autres comptes d'épargne à régime spécial, plans d'épargne populaire et emprunts subordonnés
- La baisse observée entre juin et juillet 2017 sur les comptes à terme à durée inférieure à 2 ans des ménages s'explique pour partie par la prise en compte d'un reclassement de dépôts inférieurs à 2 ans en dépôts supérieurs à 2 ans. En l'absence de ce reclassement, le taux se serait élevé à 1,07 % en juillet. L'impact est nul sur le taux des comptes à terme de durée supérieure à 2 ans des ménages.

Source : Banque de France

Rémunération des placements auprès des institutions financières monétaires

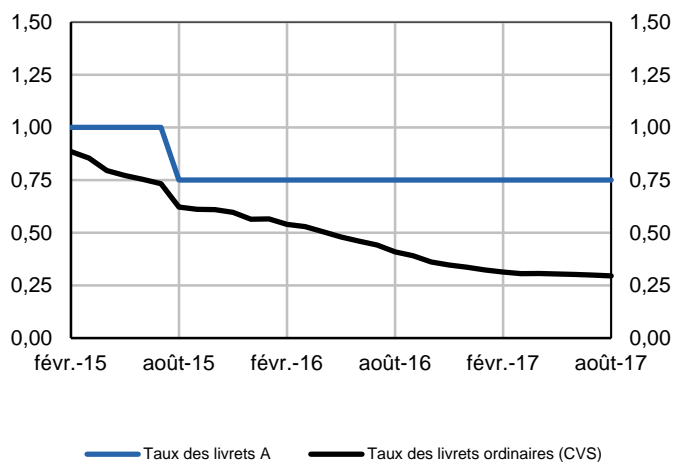
Comptes à terme inférieurs à 2 ans et dépôts (CVS)

En pourcentage



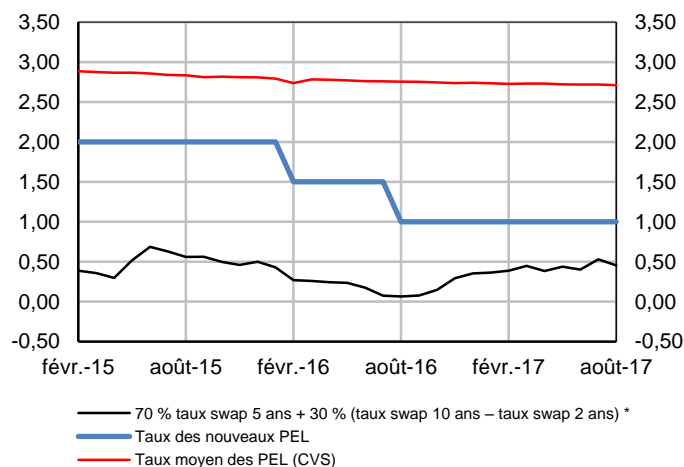
Livrets A et livrets ordinaires

En pourcentage



PEL

En pourcentage



* La formule réglementaire du taux du PEL est le maximum des deux termes suivants :

- 70 % taux swap 5 ans + 30 % (taux swap 10 ans – taux swap 2 ans), arrondi au quart de point de pourcentage supérieur,
- 1 %

Source et calculs : Banque de France